Bordeaux (33) : l’assignation à résidence d’un salafiste pose problème

21/02/2017 à 3h29

Le ministère de l’Intérieur veut maintenir l’assignation à résidence d’un Bordelais converti au salafisme. Pourtant, rien ne semble le rattacher à des faits terroristes.

Dans la salle d’audience quasi déserte de la cour administrative d’appel, quelques avocats, assis sur des chaises, attendent patiemment leur tour. Son entrée ne passe pas inaperçue. Porteur d’une longue barbe noire, vêtu d’une djellaba à la blancheur éclatante et d’une calotte claire vissée sur son crâne rasé, Nicolas affiche tranquillement la couleur. Il est salafiste. Aujourd’hui comme hier, il ne s’est jamais caché.Salafiste et rigoriste. […]

Sud-Ouest

Merci à **Pythéas**